



VILLE DE FRETIN



PROJET D'EXTENSION DU CIMETIERE COMMUNAL

ET

AMENAGEMENT D'EXTENSION DE PARKING PUBLIC

Dossier d'enquête publique unique

Janvier 2017

**PRESENTATION DU DOSSIER
D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE**



Extension du cimetière
(ZH471 partie pour 3588 m²)

Extension du parking
(ZH471 partie pour 3880 m²)

Extension du parking
(ZH470 pour 127 m²)

1 - PRESENTATION DU PROGRAMME SOUMIS A ENQUETE

Le programme soumis à enquête publique comprend :

- Le projet d'extension du cimetière communal localisé sur une partie de la parcelle ZH 471.
- Le projet d'aménagement d'extension de parking public localisé sur l'autre partie de la parcelle ZH 471.

1.1 Projet d'extension du cimetière communal.

Au regard de la saturation du cimetière communal, **il y a lieu d'y prévoir son extension sur une partie de la parcelle ZH 471 qui le jouxte**. L'objectif de la commune consistant à assurer un maillage entre le cimetière existant et son extension, avec pour objectif de réaménager l'accès principal du cimetière par le nouveau parking.

En 2013, la ville, propriétaire de la parcelle ZH 473P (1800m²), a pu commencer à réaliser une partie de son projet en créant un espace cinéraire et quelques concessions classiques ; le reste de la parcelle ayant permis la réalisation d'un petit parking par la Métropole Européenne de Lille.

Elle souhaite donc, avec l'acquisition d'une partie de la parcelle ZH 471 d'environ 3588 m² qui n'appartient pas à la commune et qui fait l'objet de la présente DUP, finaliser son projet d'extension du cimetière communal et installer sur son ensemble, exclusivement des concessions classiques.

Ce terrain est délimité par :

- Au nord, le cimetière actuel saturé
- A l'est, la première zone d'extension comprenant le nouveau site cinéraire et quelques concessions
- Au sud, une parcelle agricole avec un projet d'extension du parking existant par la MEL
- A l'ouest, un jardin privatif

L'aménagement de ladite parcelle consistera à la réalisation d'allées piétonnes perpendiculaires permettant une circulation fluide, agrémentées de pergolas végétalisées avec des plantes grimpantes (clématites, chèvrefeuilles, glycines, ...). Elles seront réalisées avec un matériau perméable de type sable stabilisé ou schiste.

2.2 Projet d'aménagement d'une extension de parking public.

La Métropole Européenne de LILLE accompagne quant à elle le projet d'extension du cimetière par un projet de parking sur l'autre partie de la parcelle ZH 471 pour une surface de 3880 M² et la parcelle ZH 470 pour une surface de 127 M², dans le cadre de ses compétences. Le projet considéré permettrait une extension du parking réalisé partiellement en 2011 sur la parcelle ZH473 (65 places pour une surface de 2039m²) et la création de 130 places supplémentaires.

En effet, l'offre de stationnement actuelle est en sous-effectif compte tenu de la configuration des lieux (*aménagement se situant au cœur d'équipements publics, cimetière, stade et salle de sport*).

Stationnement qui en cas de forte affluence (*manifestations religieuses – Toussaint, enterrements, etc...- activités sportives*) se reporte sur les voiries existantes et génère une insécurité importante, stationnement sur trottoir et circulation des piétons sur chaussée sur un axe de pénétration dans l'agglomération.

2 – OBJET DE L'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE (descriptif des pièces jointes)

La réalisation de l'ensemble de ce programme (extension du cimetière communal et aménagement d'une extension de parking public localisé) est soumise à l'organisation de plusieurs enquêtes publiques :

1. Enquête publique en vue de la déclaration publique du projet d'extension du cimetière communal, en application des articles L110-1 et suivants du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, valant pour enquête au titre de l'article L123-1 du code de l'environnement
2. Enquête publique en vue de la déclaration publique du projet d'extension de parking public localisé, en application des articles L110-1 et suivants du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, valant pour enquête au titre de l'article L123-1 du code de l'environnement
3. Enquête publique parcellaire concernant le projet d'extension du cimetière communal, en application de l'article R131-3 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique
4. Enquête publique parcellaire concernant le projet d'extension de parking public localisé, en application de l'article R131-3 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique
5. Enquête publique en vue de l'agrandissement du cimetière, en application de l'article L2223-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

En vertu de l'article L123-6 du code de l'environnement, l'ensemble de ces procédures est regroupé en une enquête publique unique, organisée par la Préfecture du Nord pour le compte des deux maîtres d'ouvrage concernés :

- **La ville de FRETIN**, maître d'ouvrage du projet d'extension du cimetière communal
- **La métropole Européenne de LILLE (MEL)**, pour le projet d'extension de parking public localisé

Le dossier d'enquête publique est constitué de 3 sous-dossiers, correspondant aux 5 procédures regroupées dans l'enquête publique unique.